

# Saint-Dionisy INFOS N°14



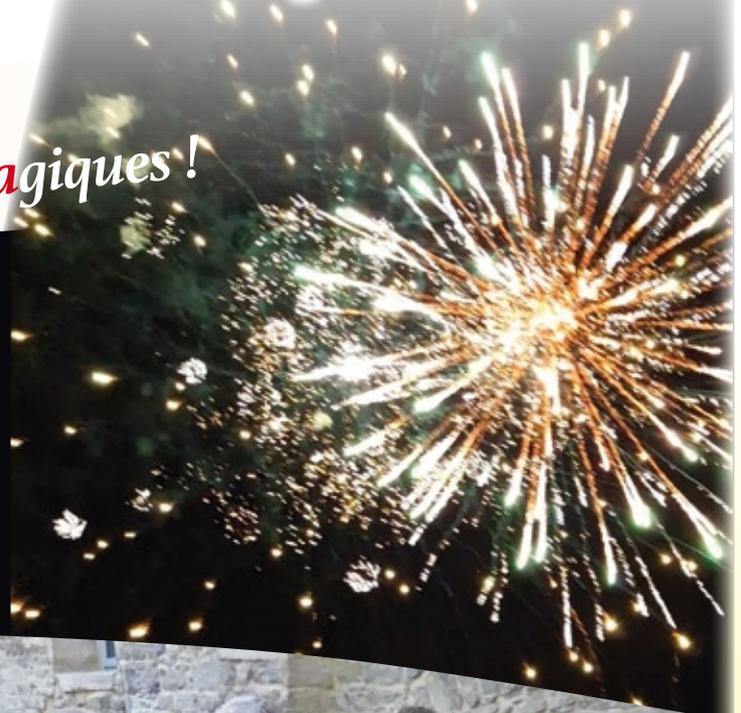
Décembre 2023

*Les Lumières de la Ville  
pour des Fêtes de fin d'année magiques !*

## *Jour de Fête*

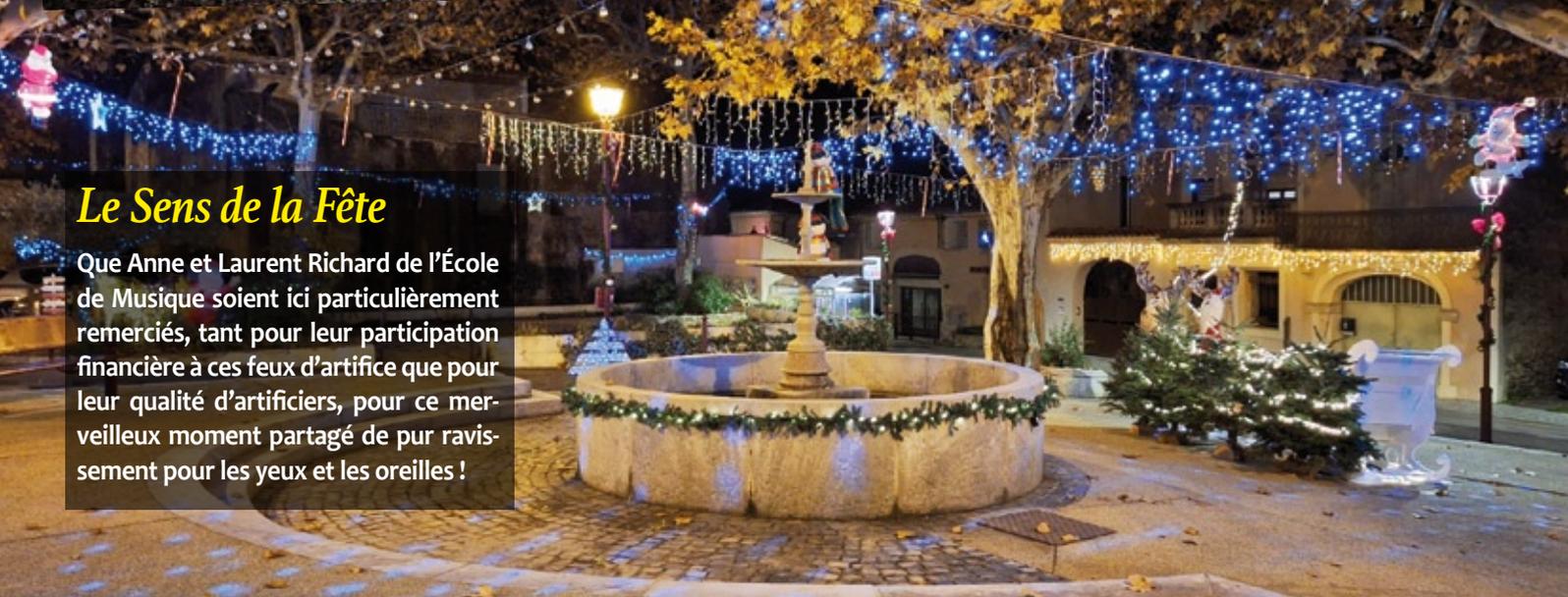
C'est sur la place du village décorée et illuminée avec le concours des Amis de la Place qu'un nombreux public s'est retrouvé pour la soirée exceptionnelle des feux d'artifice. Dans ce moment de convivialité, petits et grands ont pu déguster chocolat ou vin chaud et pâtisseries maison offertes par les élus de Saint-Dionisy. La retraite aux flambeaux s'est ensuite déployée jusqu'au stade pour assister au féérique spectacle pyrotechnique.

*Gilles Montillet*



## *Le Sens de la Fête*

Que Anne et Laurent Richard de l'École de Musique soient ici particulièrement remerciés, tant pour leur participation financière à ces feux d'artifice que pour leur qualité d'artificiers, pour ce merveilleux moment partagé de pur ravissement pour les yeux et les oreilles !



## Infos pratiques

**Urgences :** SAMU 15, Pompiers 18, Police 17

**Mairie :** 04 66 81 41 96

- Lundi de 9 h à 11 h 30
- Mardi de 15 h à 18 h
- Mercredi de 9 h à 11 h 30
- Jeudi de 15 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 11 h 30

**Courriel :** [contact@saint-dionisy.fr](mailto:contact@saint-dionisy.fr)

**Internet :** [www.saint-dionisy.fr](http://www.saint-dionisy.fr)

**Facebook :** Mairie de Saint-Dionisy

**PanneauPocket :** application sur smartphone

**Médiathèque :** 04 66 01 73 98

- Mercredi et vendredi : 10 à 12 h, 16 à 18 h
- Samedi : 10 à 12 h 30

**Courriel :** [mediatheque@saint-dionisy.fr](mailto:mediatheque@saint-dionisy.fr)

**Scolarité :**

- École primaire Marie Castang : 04 66 81 40 58
- Collège de Calvisson : 04 66 01 32 61
- Lycée Albert Camus à Nîmes : 04 66 62 91 71

**Crèche Sidoremi :** 04 34 32 60 07

**Paramédicaux et médicaux :**

Retrouver les coordonnées des infirmier(e)s, kinésithérapeute-ostéopathe, orthophoniste, sage-femme sur le site de la mairie, rubrique « [vie pratique/ santé](#) »

**PIMMS :** Bus mobile sur la place tous les lundis pairs de 9 h à 11 h 45 pour toutes vos démarches administratives. Pas de permanences pendant les congés scolaires.

**Service social territorial Département du Gard :**

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale ou une puéricultrice : Tél : 04 66 02 13 60

**Transports :**

- Réseau Nîmes métropole : 0820 22 30 30
- Réseau régional LIO : 04 66 76 36 60

**Collecte des ordures ménagères :**

- Mercredi matin : emballages (bac jaune)
- Vendredi matin : non recyclables (bac bleu foncé)
- Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, collecte supplémentaire le mardi : non recyclables

## → Nouveaux habitants de Saint-Dionisy

Locataire ou propriétaire, laissez vos coordonnées en mairie, ou communiquez les par courriel : [contact@saint-dionisy.fr](mailto:contact@saint-dionisy.fr). Vous serez ainsi convié à la réception organisée le 13 juillet en votre honneur et recevrez un olivier, symbole du village. Nous vous contacterons pour le Noël des aînés, des enfants, et autres manifestations qui ponctuent la vie du village. D'avance merci.

## AGENDA

### • Samedi 13 janvier

– 11h : Les vœux de Saint-Dionisy. Foyer communal.

### • Dimanche 14 janvier : – 14h : Loto de l'APE. Au Foyer.

• **Samedi 20 janvier :** – 10h : Nettoyage de la voie verte et du village. RDV sur le site de compostage du chemin d'Azord.

• **Dimanche 28 janvier :** – 16h : Spectacle « Heureuse qui comme Armelle » à partir de 6 ans. Foyer communal.

### • Vendredi 2 février : – 16 h 30-18 h 30 :

Chandeleur, vente de crêpes à l'école par l'APE.

### • Dimanche 18 février

– Après-midi jeux de société, organisée par l'APE. Au Foyer.

• **Samedi 2 mars :** – 20h : Spectacle musical « Dans le cœur de Georges », tout public. Foyer communal.

### • Dimanche 3 mars : – Carnaval organisé par l'APE.

• **Samedi 16 mars :** – 20h : Spectacle théâtre flamenco « GUALICHO ». À partir de 12 ans. Foyer communal.

### • Dimanche 17 mars

– Loto organisé par les « Jeunes de Saint-Dionisy ». Au Foyer.

• **Vendredi 22 mars :** – 20h45 : Spectacle théâtre « Mimosa ». À partir de 10 ans. Foyer communal.

### • Samedi 23 mars

– 10h : Nettoyage de la voie verte et du village. RDV sur le site de compostage du chemin d'Azord.

## État civil : d'octobre à décembre 2023

### • Mariage : Tous nos vœux de bonheur

– M. Alexis VIDAL & M. Sébastien MAY, le 19 septembre,  
– M. Camille CHAUVIN-DROZ des VILLARS & Mme Aurore CHALOIN, le 21 octobre

### • Bienvenue aux nouveaux bébés

– Julia, Marie, Anaëlle MEYNIER née le 22 août de Philippe MEYNIER et Chantal FEGHALI

### • Sincères Condoléances

– Mme Marthe ROLAND veuve TAFFIN, décédée le 16 octobre  
– M. Christian SAINT-LAURENT, décédé le 8 novembre



L'application de votre mairie à télécharger gratuitement

Tous les événements, actualités, alertes directement sur votre téléphone. Ces informations sont aussi disponibles sur ordinateur : tapez [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com) et recherchez votre mairie.

### Directeur de la publication :

– Jean-Christophe Grégoire

### Comité de rédaction :

– Jean-Christophe Grégoire,  
– Carole Cambet Petit Jean,  
– Gilles Montillet,  
– Françoise Zajdner,  
– Hélène Bouchot.

### Crédit photos :

Carole Cambet Petit Jean,  
François Carrel.

### Impression :

– Public Imprim. Nîmes.



### Maquette :

– graph-aire. 04 66 81 53 74

## Le mot du maire



### Mieux vaut un bon accord qu'un mauvais procès.

**N**ous sommes, en tant qu'élus, de plus en plus sollicités pour arbitrer ou concilier des différends de voisinage.

Bien souvent nous devons faire face à des tensions tellement exacerbées qu'il devient impossible de rapprocher les points de vue pour avancer vers une solution. Menaces, insultes, lettres recommandées,

mains courantes, dépôts de plaintes, procès, telle est la panoplie des faits qui caractérisent une situation qui dégénère pour un temps long car les parties opposées oublient qu'elles devront supporter un rapport envenimé entre voisins pour une durée illimitée.

Alors en ce début d'année, qu'il me soit permis de prodiguer quelques modestes conseils.

Avant toute chose il est primordial de s'assurer que ce que l'on entreprend est bien en accord avec les textes de lois, les règlements en vigueur, le Plan Local d'Urbanisme. Ensuite une visite aux voisins pour leur faire part du projet permet de réduire les tensions et en tout cas de discuter et de trouver ensemble si besoin et si possible des adaptations.

Il en est de même pour les nuisances sonores. Faire la fête de temps en temps en ayant prévenu ses voisins ne porte pas à conséquence, mais mettre la musique à fond tous les soirs peut provoquer une véritable gêne qui constitue une entrave à la tranquillité publique.

Plus généralement, entretenir des relations de bon voisinage, se saluer, prendre des nouvelles, rendre de petits ou grands services, s'inviter à prendre l'apéritif, un repas sont autant de bienfaits qui agrémentent la vie au quotidien et qui éloignent des procédures définitives qui finissent par coûter très cher sans rien résoudre sur le fond.

Profitions de la nouvelle année pour évacuer les contentieux et pour se souhaiter plein de bonnes choses.

Fidèle à la tradition et en toute sincérité je vous souhaite à toutes et à tous une bonne, une belle, une heureuse année 2024. Et au plaisir de vous retrouver pour trinquer ensemble lors de la cérémonie des vœux du 13 janvier prochain.

Votre Maire,  
Jean-Christophe GRÉGOIRE



## Taxe foncière



La commune n'est pas responsable de l'augmentation de la taxe foncière. Chacun a pu constater une majoration non négligeable du montant de sa taxe foncière.

Cette augmentation est due à l'évolution automatique des bases d'imposition, qui résulte de l'inflation de 7,1% pour l'année 2023 et qui est décidée par l'État.

Les communes peuvent, si elles le souhaitent, aller au-delà de cette augmentation.

Ce n'est pas le choix qui a été fait par l'équipe municipale, puisqu'elle a voté le maintien du taux sans majoration.

## Les vœux de Saint-Dionisy

Jean-Christophe GRÉGOIRE, Maire, et le Conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à fêter la nouvelle année

**Samedi 13 janvier 2024 à partir de 11 h au foyer communal**



Cérémonie des vœux 2023

# Penser l'avenir du village

La gestion d'une commune, qu'il s'agisse d'une grande ville ou d'un petit village, doit prendre en compte des éléments de prospective. Qu'il s'agisse des écoles, des commerces, des transports, des services publics, une vision à long terme permet à la commune de se développer harmonieusement.

S'agissant de notre village, nous sommes particulièrement attentifs à notre école et à la possibilité pour les jeunes et les anciens de pouvoir se loger.

Les deux projets que nous développons dans ce dossier répondent à ces impératifs.

## Un projet d'intérêt général : une nouvelle crèche et 12 logements sur le terrain de la rue du Baron

### → Le contexte

- Les locaux de la crèche ne sont plus aux normes exigées par les textes en vigueur.
- La pénurie de logements locatifs ne permet plus aux jeunes ou aux personnes âgées de se loger dans le village.
- La population vieillissante et la rareté du locatif mettent en danger l'école. Les prévisions d'effectifs pour les années à venir sont à la baisse :

- Rentrée 2024 : 87 enfants (- 9)
- Rentrée 2026 : 75 enfants.

### → Le projet

La commune va mettre à la disposition de la société SEMIGA, bailleur social, le terrain situé rue du Baron.

Sur ce terrain seront construits 12 logements aidés par l'État :

- 7 T2 de 49 m<sup>2</sup>, 5 T3 de 62 m<sup>2</sup>, ainsi qu'une surface devant accueillir à titre



gracieux, la nouvelle crèche.

- Chaque logement sera doté d'un espace extérieur.
- Le financement de ces logements permettra la mixité sociale.
- La mise en location des logements est prévue pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025.

Pour l'équilibre financier de l'ensemble, le bâtiment sera érigé en R+2, conformément au Plan Local d'Urbanisme voté en 2013.

**Il en va de l'avenir de notre crèche et de notre école**

## Projet de Zone d'Aménagement Concerté «Terre de Place»

Ce projet a été présenté dans le BIM du mois de juin. La concertation a été menée à son terme, en voici la restitution :

Nous avons regroupé par thème le compte-rendu de cette concertation, qui est disponible dans son intégralité sur le site de la mairie. (Vie municipale/compte-rendu de réunion).

**En voici les points essentiels :**

Pour rappel, le programme prévoit 70 habitations se répartissant ainsi :

- Au sud de la zone, constructions de type groupé
- Au nord, des parcelles de 340 m<sup>2</sup> libres à la construction
- 18 logements aidés par l'État (habitat inclusif)

### → Protection du voisinage

Une attention particulière devra être accordée à l'intimité des propriétés du voisinage et des constructions à venir, par l'implantation de haies et d'arbustes délimitant des zones tampon, par l'imbrication des maisons de village garantissant l'intimité, par des prescriptions concernant la vue sur les propriétés existantes.



### Bilan de la concertation

#### → Caractéristiques des constructions

Elles devront être traitées en harmonie avec le patrimoine existant notamment en ce qui concerne les toitures, les génoises, les murs de clôture qui devront être réalisés en tout ou partie de pierres sèches.



## → Mobilités

Un plan de circulation sera défini afin de répartir le flux de circulation dans le périmètre de la zone. La circulation en sens unique sera priorisée et les voiries devront être partagées avec les vélos. Un soin particulier sera accordé à la réalisation de cheminements doux en direction nord-sud et est-ouest.

Un trait d'union sera réalisé entre la nouvelle zone et la place de l'Horloge afin d'assurer une continuité urbanistique avec un passage protégé en traversée de la rue de la Forge.



## → Espaces partagés

Les 2 monuments funéraires seront protégés et mis en valeur ainsi que les arbres qui marquent leur périmètre.

La végétalisation (arbustes, arbres de moyenne hauteur, bosquets, forêts urbaines...) sera implantée sur des débords de voirie prévus pour casser les effets de couloir sur les principales voies de circulation.



Une place dans la continuité de celle de l'Horloge existante sera réalisée afin de créer une osmose entre le village « ancien » et le « nouveau » quartier.

Suivant le résultat du sondage, un parc arboré s'implantera entre les habitations de type village, les habitations collectives et les parcelles libres à la construction.

## → Réalisations publiques

L'aménageur prendra à sa charge le coût des équipements publics répondant aux besoins des futurs habitants :

- à proportion des 2 tiers le montant de la rénovation et de la requalification de l'espace occupé par l'actuelle crèche au profit d'un espace dédié à l'école qui a besoin d'être agrandie.

De plus, dans le cadre de l'aménagement de la zone, il prendra à sa charge :

- La réalisation d'un parc arboré, qui a été majoritairement proposée par les personnes qui ont répondu au sondage.

- Le coût de 100% du traitement et de la mise en sécurité de la rue de la Forge à l'endroit du trait d'union entre la ZAC et la Place de l'Horloge.

## → Éclairage public

Il sera alimenté par la technologie LED avec variateur à commande numérique, une priorité sera accordée à l'éclairage par panneau solaire.

Les passages protégés seront éclairés par des poteaux éclairant de faible hauteur.



## → Traitement des eaux de pluie

Un ou plusieurs bassins de rétention seront creusés au point le plus bas à l'extrémité nord de la zone.

L'ensemble des parkings recevra un revêtement drainant ou perméable.





### → Commémoration de l'armistice de 14/18

De nombreux villageois étaient réunis à l'invitation du Maire et de l'équipe municipale, pour rendre une fois de plus hommage aux morts pour la France.

Damika, Kenzie, Elira et Elsa accompagnés de Yannick Verillac, directeur de l'école ont chacune lu une lettre d'un poilu à sa femme, extraite du livre « La grande guerre d'Emilien » de Georges Bruyer. Emotion partagée à l'évocation d'un moment de fraternité entre les soldats des deux camps, malheureusement brisé par la reprise des combats.

Monsieur le Maire a également puisé dans la littérature pour évoquer la dureté de la

11 novembre 2023



guerre et les conditions misérables dans lesquelles vivaient les soldats, en partageant avec nous un extrait du livre « Le soldat désaccordé » de Gilles Marchand.

Hélène Bouchot, adjointe au Maire a lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des armées et Patricia Mirallès, secrétaire d'état auprès du ministre des armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

Après la sonnerie aux morts, une minute de silence a été respectée avant que la Marseillaise soit reprise en cœur par les participants à cette cérémonie.

Les enfants ont ensuite été invités par Michel Gabach, ancien Maire du village, à lâcher les pigeons.

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié, à la mairie. Merci à tous les participants, et en particulier aux enfants, qui contribuent à faire vivre la mémoire.



### → Maison Pour Tous, Charte d'utilisation

La commune met à disposition cet équipement pour favoriser l'expression, la mise en commun et le développement de la citoyenneté. C'est la raison pour laquelle cette réalisation se nomme « Maison Pour Tous » et fait l'objet d'une charte afin d'en assurer le fonctionnement.

Cette charte, disponible en mairie, ou sur le site de la commune (Onglet Culture et loisirs), détaille les lieux, les destinataires, les conditions d'utilisation et les modalités de réservation. Elle doit être signée par les utilisateurs qui s'engagent à la respecter.

N'hésitez pas à utiliser cet équipement. Outre l'école de musique qui y est installée depuis le mois de septembre, il a déjà permis à des associations, des groupements professionnels ou de particuliers de s'y retrouver.

## Poussons la porte de la médiathèque

### ➔ Rétrospective de l'anniversaire de la médiathèque

Samedi 14 octobre, la médiathèque a soufflé sa 10<sup>e</sup> bougie dans une ambiance festive.

De nombreuses activités étaient installées sur la place du village rendue piétonne ainsi qu'à la médiathèque.

Petits et grands ont pu apprécier le talent des conteurs, rencontrer des auteurs, illustrateurs, libraires, s'initier aux pliages, à l'aquarelle et au graphisme.

La place et la médiathèque étaient joliment décorées par les dessins des élèves de l'école.

La restauration assurée par l'APE et les agricultrices de la ferme des Redonnes a connu un franc succès. Merci à tous les intervenants qui tout au long de la journée en ont assuré le succès.

Dans son allocution, le Maire a remercié chaleureusement toutes les bénévoles de



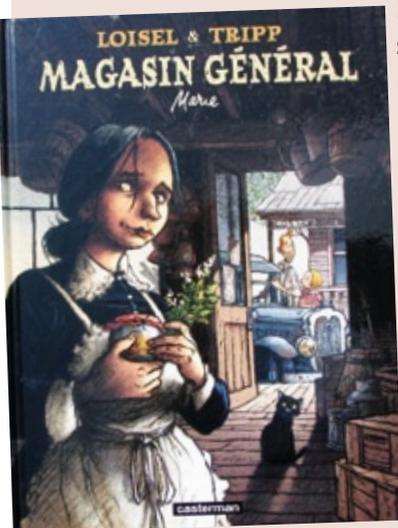
la médiathèque qui ne pourrait fonctionner sans elles.

L'équipe municipale et en particulier le collectif culture, investit beaucoup pour

structurer le fonctionnement de cet équipement, le rendre toujours plus utile et agréable pour la population.

*Françoise Zajdner*

### ➔ Coup de cœur de la médiathèque



Notre rayon «Bandes dessinées pour adultes» s'étoffe et nous avons souhaité mettre à l'honneur quelques titres qui y sont présents.

#### **LE MAGASIN GÉNÉRAL. Marie, LOISEL et TRIPP**

Deux auteurs et dessinateurs accomplis, Loisel et Tripp, ont créé cette histoire du Québec rural d'entre les 2 guerres, avec une adaptation de la langue parlée. Le magasin général est le commerce qui subvient à tous les besoins de cette population, tenu par Marie, jeune veuve. La petite communauté vit au rythme des saisons, des émotions autour de ce personnage central où toutes les familles ont leur importance et leur histoire.

#### **LE GRIZZLI. Un drôle de chabonais, MATZ/SIMON**

Dans un argot très parisien des années 60, (Simonin, Dard, Audiard, Boudard...), le Grizzli désormais «rangé» et Toine doivent venir en aide à leur ami Jo. Ils sont 3 anciens malfrats à la vie à la mort. La libération anticipée du détenu Bébert-la-Gambille met en danger Jo à qui il réclame le butin de son dernier coup. L'album se termine par un savoureux petit lexique et un cahier graphique.

#### **LE CHÂTEAU DES ANIMAUX. Miss Bangalore, DELEP et DORISON**

Cet ouvrage revisite la ferme des animaux de George Orwell. Dans une ferme oubliée, les animaux ont pris la place des hommes. Dictateur, miliciens, président exploitent les autres animaux. Miss Bangalore la chatte, César le lapin gigolo et le rat Azélar vont s'allier pour prôner la résistance à l'injustice, la lutte contre les crocs et les griffes par la désobéissance et le rire.

*Carmen Marques et Martine Raynaud*



La médiathèque vient d'acquérir de nombreux ouvrages, en particulier les prix littéraires 2023 dont voici la liste.

#### ■ **Prix Renaudot :**

Les Insolents, Ann Scott.

#### ■ **Prix littéraire de la Liberté Intérieure :**

Un si grand désir de silence, Anne Le Maître.

#### ■ **Prix Femina Étranger :**

La Sentence, Louise Erdrich.

#### ■ **Grand prix de l'Académie Française :**

Une façon d'aimer, Dominique Barbéris.

#### ■ **Prix Goncourt :**

Veiller sur elle, Jean-Baptiste Andréa.

#### ■ **Prix Fémina :** Triste Tigre, Neige Sinno.

#### ■ **Prix Interallié :** Humus, Gaspard Koenig.

D'autres nouveautés, des BD et des mangas vous attendent également.

*Josée Fauquet*

## → Compostage à domicile (2<sup>e</sup> partie)

### Installation du composteur

Il doit être situé à même la terre sur une surface stabilisée et horizontale.

Il faut qu'il soit posé à l'air libre et légèrement ombragé de préférence. Les surchauffes en été peuvent tuer les insectes et larves actives. Des fermentations abondantes peuvent aussi provoquer de fortes odeurs.

### L'activité du composteur varie suivant les saisons :

■ **Printemps** : la nature se réveille, les micro-organismes (bactéries et champignons) et macro-organismes (insectes, larves) aussi. La température du compost augmente par la fermentation des matières riches en oxygène et en eau. Les matières organiques apportées l'hiver finissent de se dégrader.

■ **Été** : le processus de décomposition se poursuit ; la faune du sol entre en action, elle découpe, malaxe et digère les résidus.

■ **Automne** : les apports se réduisent un peu (moins de déchets de légumes et fruits) mais les micro-organismes et vers de terre restent très actifs. C'est d'ailleurs, avec le

printemps la meilleure saison pour démarrer un composteur de jardin.

■ **Hiver** : la chute des températures réduit l'activité des micro-organismes, le processus est en veille. Continuez à alimenter votre composteur et à contrôler l'humidité. Si vous constatez que les matières sont très sèches, arrosez. Après laissez faire plusieurs semaines sans mouiller davantage.

Dans le prochain numéro je vous parlerai de ce que je mets ou ne mets pas dans le composteur.

Bernard Quentin

## → Engagé pour le végétal

### Dernièrement notre village s'est « Engagé pour le Végétal ».

C'est un nouveau label qui va nous accompagner dans la conservation de notre patrimoine végétal existant, la végétalisation et la gestion écologique des espaces verts.

### Le label est basé sur 12 points :

Objectif Zéro phyto et Zéro engrais de synthèse, objectif Zéro engrais dans les plantations, gestion paysagère raisonnée, végétalisation en alternative au désherbage et aux jardinières, bonnes pratiques de plantation et de choix des

végétaux, perméabilité des sols, Zéro arrosage superflu, objectif Zéro déchets verts, accueil de la biodiversité, plan d'action global selon les moyens mobilisables, information et formation des équipes, communication et sensibilisation.

Le 9 novembre dernier, un jury est venu faire un diagnostic sur nos espaces verts, nos pratiques et nos projets. Il nous a été attribué le niveau 1 (sur 3) qui s'est concrétisé par un prix remis le 12 décembre. Un panneau sera mis en place à l'entrée du village.

Pour la suite, nous allons travailler avec



l'équipe technique (très impliquée) pour avancer dans le bon sens écologique, environnemental et le bien-être dans notre village. Bernard Quentin

## Informations officielles

### → Instauration d'une taxe de séjour communautaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté d'agglomération possède la compétence « Promotion touristique » sur son territoire (à l'exception de Nîmes), pour développer une stratégie touristique globale.

Valoriser l'activité touristique repose sur les atouts majeurs que sont une offre qualitative de randonnées pédestres et boucles cyclo-touristiques doublée d'un programme d'animation, le développement de l'offre agrotouristique existante, la commercialisation de l'offre de tradition et de savoir-faire.

Cette promotion passe aussi par le renforcement de la qualité d'accueil, notamment via les dessertes aériennes et la création de

destinations engagées et durables. Nîmes Métropole mettra en avant ses atouts spécifiques, ses produits du terroir, la richesse de ses paysages, les solutions d'hébergement disponibles tout en créant des animations susceptibles d'attirer de nombreux visiteurs.

Pour financer ces actions, Nîmes Métropole a voté l'instauration au 1<sup>er</sup> janvier 2024 d'une taxe de séjour pour les personnes séjournant sur son territoire. Son produit sera affecté aux actions destinées à favoriser la fréquentation touristique ou/et aux dépenses relatives à des actions de protection et de gestion des espaces naturels.

Cette taxe sera réglée par les vacanciers à leurs hébergeurs. Ces derniers la reverseront à Nîmes Métropole.

Vous louez ou souhaitez mettre en location

un meublé de tourisme ou une chambre d'hôte ?

### Étape 1 : Déclaration obligatoire

Vous devez faire une déclaration auprès de la mairie et vous connecter à la plateforme <https://www.declaloc.fr>. Vous recevrez alors un mail afin d'activer votre compte pour accéder à la plateforme de collecte.

### Étape 2 : Collecte de la taxe séjour

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 vous devez collecter la taxe de séjour.

Pour ce faire, la plateforme disponible est : <https://nimesmetropole.taxesejour.fr> Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez adresser un mail à l'adresse :

[taxesejour@nimes-metropole.fr](mailto:taxesejour@nimes-metropole.fr)

## Informations officielles (suite)

### → Recensement de la population 2024

Cette année, Saint-Dionisy réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé du 18 janvier 2024 au 17 février 2024.

#### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez les instructions indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et rapide et plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si ce n'est pas possible pour vous, des ques-

tionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur. Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 24 janvier 2024 ? Contactez la commune au 04 66 81 41 96.

#### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

#### Ces résultats sont essentiels pour :

- 1) Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2) Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

- 3) Identifier les besoins en terme d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement, veuillez contacter la Mairie. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, voir le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).

Nos agents recenseurs, issues du village.



Évelyne Ceyeros



Martine Jeanperrin

## À la découverte des entreprises de notre village

### → ÉLORA

Elora n'est pas le prénom de notre commerçante présentée dans ce numéro, mais bien le nom de la marque de prêt à porter et accessoires que propose Sandrine MICAELLI à Saint-Dionisy depuis janvier 2023. Sandrine est infirmière de l'Éducation nationale depuis 2004 et Sophrologue depuis 2021. Ces 3 métiers ont en commun le fait de prendre soin de l'autre, de l'accompagner vers le mieux-être.

De plus, Sandrine s'est rendue compte que la Sophrologie et le Conseil en Image sont complémentaires et permettent d'adoucir le regard que l'on porte sur soi afin qu'il soit bienveillant et non jugeant.

#### Pourquoi la vente à domicile ? Pourquoi la marque Élora ?

Le concept de vente à domicile a intéressé Sandrine car elle peut ainsi organiser son temps de travail, ses horaires, être indépendante, mais aussi se challenger en fixant elle-même ses objectifs de vente. Élora cor-

respond à ses valeurs car c'est une marque française, une marque engagée (La collection est fabriquée à 85% en matière recyclée ou biologique) et enfin, une marque qui habille toutes les femmes du 32 au 52, quels que soient leur style et leur morphologie.

Un espace cocooning situé à son domicile est dédié à la présentation de la collection. Ce showroom est un lieu convivial apprécié des clientes car on peut y boire un café ou un thé, recevoir des conseils personnalisés, avoir du temps pour choisir et essayer. Ce qui compte pour Sandrine c'est donner le sourire, être à l'écoute et donner des conseils avisés.

Cette collection casual chic avec ses articles pour tous les budgets enchantera toutes les femmes de la Vaunage et des environs.

Sandrine MICAELLI, conseillère ELORA  
12, rue clos du figuier à Saint-Dionisy,  
06.42.59.17.42

FB : [sandrine.conseillereelora/](https://www.facebook.com/sandrine.conseillereelora/)  
Instagram : [sandrine\\_conseillereelora](https://www.instagram.com/sandrine_conseillereelora/)  
Carole CMBET PETIT JEAN



### → Santé : deux nouvelles praticiennes à Saint-Dionisy

Au n°3 chemin d'Azord, deux nouvelles activités médicales et paramédicales s'installent.

Elles viennent compléter l'offre de santé dans notre village :

- Elsa RIESLER sage-femme, 06 33 24 05 25
- Delphine FAURE infirmière diplômée d'état, 06 79 80 74 15

### → Les ateliers seniors

#### – L'atelier «sommeil et sophrologie»

a rencontré un vif succès. Animé par Yasmine Vandorpe, sophrologue, il a permis aux participants de mieux comprendre les mécanismes du sommeil et les différents facteurs qui peuvent en altérer la qualité ou au contraire l'améliorer.

Les exercices pratiques accompagnant les séances ont ouvert un chemin vers la détente et le mieux-être, indispensable pour retrouver un bon sommeil. Cet atelier était organisé avec l'intervention de l'association Brain Up.

#### – Les ateliers de médiation numérique font aussi le plein.

12 personnes ont bénéficié de 8 séances d'initiation à l'informatique, sous le re-



gard bienveillant de Noémie, intervenante pour l'association Hypra.

Une nouvelle session pour 8 personnes, animée par le Pimms de Nîmes, vient de commencer.

– L'activité «Gym santé seniors» peut encore vous accueillir. N'hésitez pas à chausser les baskets et à venir pour une séance d'essai offerte par l'association « Ma Vie ». *Françoise Zajdner*

### → Repas des aînés ou colis gourmand



**Judi 23 novembre**, 82 aînés du village étaient réunis autour d'un repas offert par la municipalité et le CCAS.

Plaisir de se retrouver entre amis ou de faire connaissance avec de nouvelles personnes, les discussions sont allées bon train à chacune des tables dressées.

Alexandre Barette, alias MAGIC MOUSTACHE, nous a surpris et enchanté avec ses tours de magie, exécutés tour à tour sur la scène ou auprès de chaque table.

Merci au traiteur « LA TOQUE GOURMANDE » pour le repas servi avec professionnalisme et gentillesse.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ce repas, au personnel de la mairie pour son efficacité et aux aînés présents pour leur bonne humeur.

**Samedi 9 décembre**, l'équipe municipale était mobilisée pour apporter aux personnes qui n'avaient pas choisi de participer au repas un colis gourmand.

Ce fut l'occasion de chaleureuses rencontres.

*Françoise Zajdner*



### Espace d'expression des élus

Nous profitons de ce bulletin municipal pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2024.

Qu'elle soit riche en bonheurs, en moments heureux, accompagnée d'une bonne santé

pour vous et ceux qui vous sont chers.

« Rêver grand, oser se réaliser, se dépasser sans jamais s'essouffler, accomplir l'impossible, révéler toute sa personnalité ».

*Éline Liron et Damien Jurado*



## Le coin des associations

### → Les jeunes de St-Dionisy

Cette année, nous remplaçons la soirée de la St-Patrick par un loto, qui aura lieu le dimanche 17 mars.

Nous communiquerons prochainement les éléments concernant l'heure d'ouverture et le déroulement sur nos réseaux sociaux.

Nous vous attendons nombreux.



« La meilleure école, c'est la vie.  
Le meilleur maître c'est l'expérience.  
Le meilleur livre c'est la nature.  
Le meilleur temple c'est le cœur.  
Le meilleur ami c'est la vérité. »

Yoga-sûtras, Patanjali.

Puisse cette année 2024 nous donner la confiance d'avancer sur notre Chemin !  
Toute l'équipe de yogathonazur vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

À très vite sur les tapis. Delphine

### → Boxing-Club St-Dionisy

Félicitations aux jeunes Boxeurs du Boxing Club St-Dionisy qui ont participé au Championnat d'Occitanie de Kick Light les 25 et 26 novembre à Montauban.

De belles performances à souligner, beaucoup d'investissements et de travail qui mènent à une qualification pour le Championnat de France à St Étienne.

Carnet Curtis, 11 ans, champion d'Occitanie qualifié pour le championnat de France, Ben Ali Assya, 13 ans, vice-championne d'Occitanie, Marouani Johan, 15 ans, médaille de Bronze et Enaim Waël, 8 ans, médaille de bronze.

Enaim Rachid, entraîneur depuis maintenant 7 ans, vient de valider son diplôme fédéral de juge arbitre régional de kick Boxing.

Merci à Effet Pizza St-Dionisy, Boxe'R Sommières pour leur sponsoring et à la Municipalité pour son soutien et sa confiance.

Sportivement Boxing Club St Dionisy



### → Association Parents d'Élèves

Beaucoup d'activités ont été menées durant le premier trimestre : tenue de la buvette pour les 10 ans de la médiathèque, défilé et concours culinaire pour Halloween, vente de sapins pour Noël, calendrier de l'avent digital.

Le 14 janvier nous commencerons l'année 2024 avec un loto, le 2 février nous vendrons des crêpes devant l'école à l'occasion de la Chandeleur, le 18 février nous proposerons une après-midi jeux de société et enfin le 2 mars nous nous retrouverons pour un grand carnaval.

Merci aux parents bénévoles qui contribuent à la réussite de ces manifestations, et merci à tous pour votre participation.

### → Les Bipèdes de la Vaunage

La fin d'année 2023 a été chargée pour les Bipèdes de la Vaunage.

L'activité a été réduite cet été en raison des fortes chaleurs avec l'interdiction d'accès aux massifs forestiers et l'annulation de la course de la ST ROCH. Elle a retrouvé son rythme habituel à la rentrée de septembre.

Le duo a été reporté fin novembre et a connu un franc succès avec près de 110 équipes au départ de la course.

L'association offre à ses adhérents de tous niveaux des activités diverses 5 jours sur 7 et des épreuves ouvertes à tous.

Que ce soit avec des sorties garrigue de jour comme de nuit, les séances de fractionné sur le stade, en particulier sur celui de Saint-Dionisy le jeudi, mais aussi de renforcement musculaire ou de sorties sur goudron, chacun trouvera les activités qui lui conviennent.

L'équipe des Bipèdes est désormais tournée vers l'organisation de la 35<sup>e</sup> édition des Foulées du château de Caveirac ce 13 janvier, à laquelle participe un grand nombre d'enfants de la commune.

Les adhérents participent régulièrement aux épreuves proposées dans le Gard et les départements limitrophes, comme en décembre dernier où près de 60 d'entre nous ont foulé les chemins et monotraces de la course de l'hivernatrail à Saint-Côme.

2023 a été une belle année pour l'association et 2024 se présente sous les meilleurs auspices.

## Le carré des enfants

### → Sortie d'école attention danger



Une réunion a été organisée suite à la demande de l'école, l'APE et les parents d'élèves concernant la sécurité pour les enfants à la sortie de celle-ci.

Tout d'abord, rappelons que la sécurité des enfants à ce moment-là reste de

la responsabilité des parents ainsi que celle des automobilistes circulant dans cette zone.

Une première solution envisageant la fermeture de la rue du mas n'a pu être retenue du fait du trafic généré à ces moments-là. D'autres options comme supprimer les places de stationnement à hauteur de l'école, un agent municipal pour organiser la circulation généreraient des contraintes excessives pour les riverains ou un coût trop important pour le budget communal.

En phase de test, a été retenue la mise en place de barrières dans l'axe de la sortie de

la cour pour sécuriser celle-ci en restant sur les trottoirs et d'autres sur la chaussée devant l'ancien quai des bus afin de supprimer le stationnement sur cette longueur pour améliorer la visibilité des enfants et parents. Merci de ne pas déplacer ces barrières. Par ailleurs, il est rappelé aux parents que la posture Vigipirate a été élevée au niveau «urgence attentat» et qu'il est donc formellement interdit de stationner en double file rue du Mas. Il en va de la sécurité des enfants. Une période de suivi permettra d'évaluer voire d'améliorer cet aménagement.

François Charrière

## Le carré des enfants (suite)

### → Semaine du goût :

#### l'école investit la Maison Pour Tous

La semaine du goût s'est déroulée du 16 au 22 octobre et à cette occasion, Daniel Rocher, boulanger pâtissier au Fournil de la Vaunage, a été invité, avec l'ensemble des élèves de l'école, la cuisine de la Maison Pour Tous. L'artisan a offert la matière première nécessaire aux activités culinaires lors de 4 ateliers d'une demi-journée.

Chaque classe a pu confectionner, grâce à ses précieux conseils, des cookies, des sablés, des brioches individuelles ou collectives. Les chanceux qui les ont dégustés n'ont pu que constater la maîtrise de la réalisation !

Cette initiative a permis aux élèves de « Vivre le goût » (thème de l'édition 2024), mais aussi, a été l'occasion de prendre des photographies qui illustreront le livre de recettes édité par l'APE en 2024. À suivre !

Hélène Bouchot

### → Visite du Père Noël

Le vendredi 22 décembre au matin, les enfants ont eu le privilège de recevoir la visite du Père Noël en personne.

Il est d'abord allé rencontrer les enfants de



la crèche Sidoremi. Pour les plus grands, pas d'appréhension puisqu'ils l'avaient déjà vu l'année dernière et étaient ravis de le retrouver ! Les plus petits, eux, ont été plus impressionnés de rencontrer ce grand monsieur vêtu de rouge.

Le Père Noël a ensuite continué sa visite à l'école Marie Castang en poursuivant sa distribution de cadeaux et de gourmandises. Les enfants étaient tous ravis de le voir et de recevoir ce que les lutins avaient préparé pour eux cette année.

La journée s'est poursuivie à l'école avec le traditionnel repas de Noël, offert par la municipalité. L'équipe périscolaire et quelques parents bénévoles avaient paré la salle de restauration pour ce repas festif.

La féerie de Noël s'est prolongée avec la chorale de Noël de l'école, préparée, com-

me chaque année par les enseignants et Laurent Richard. Les parents ont pu écouter leurs enfants reprendre les classiques chants de Noël.

Enfin, les familles des élèves ainsi que l'équipe enseignante se sont retrouvées autour d'un verre de vin chaud et des crêpes préparées par les parents bénévoles de l'APE. Sacrée journée pour nos bambins du village, qui partent en vacances impatients de retrouver l'homme au bonnet rouge dans quelques jours... Elsa Mane

### → Spectacle



Mais pourquoi Rodolphe, propriétaire du magasin de jouets, n'aime-t-il pas les fêtes de Noël ? Un petit lutin et un public conquis ont réussi à percer le secret de Rodolphe ! La magie de Noël a bien fonctionné ! Merci à la compagnie Sens en Éveil pour ce beau moment d'émerveillement !

## ST-DIO EN SCÈNE

HEUREUSE  
QUI COMME  
ARMELLE



Dimanche  
28  
janvier  
à 16 h

Le détail de ces spectacles est disponible à la rubrique **Culture et loisirs/Saison culturelle** sur le site de Saint-Dionisy

DANS LE COEUR DE  
GEORGES  
*J'ai rendez-vous avec Brassens*



Samedi  
2  
mars  
à 20 h

GUALICHO



Samedi  
16  
mars  
à 20 h

JULIE CAVANNA  
MIMOSA



Vendredi  
22  
mars  
à 20 h 45

Saint-Dionisy  
**INFOS**